

## **PLFSS 2025 : Auto-stop sur les routes de l'enfer!**



**En 2025, la fiscalité des véhicules de fonction connaît un véritable bouleversement. Entre explosion des charges, hausse des impôts pour les salariés et nouvelles taxes sur les entreprises, les avantages en nature liés au véhicule de fonctions deviennent de plus en plus coûteux. Alors que les véhicules thermiques et hybrides sont particulièrement visés, même l'électrique n'échappe pas à ce tour de vis fiscal. Ce durcissement soulève une question essentielle : s'agit-il d'une transition écologique maîtrisée ou d'une simple stratégie pour renflouer les caisses de l'État ? Décryptage des impacts et des enjeux pour les entreprises et le secteur industriel.**

L'avantage en nature lié à un véhicule thermique ou hybride rechargeable va exploser de 67 % en 2025 entraînant ainsi une augmentation des charges patronales et sociales, une diminution du salaire net du salarié et une augmentation de son impôt sur le revenu à situation équivalente!

Prenons l'exemple d'une Peugeot 3008 hybride. Elle coutait environ 6.000 € de charges sociales en 2024. En 2025, ce sera 10.000 € pour une situation équivalente, soit 200 € de salaire net en moins pour le collaborateur, une augmentation corrélative de son impôt sur le revenu de 800 €, soit une perte nette cumulée pour le collaborateur de 3.200 € par an!

Tout ça, c'est cadeau...

Bien évidemment, l'ironie de la situation ne s'arrête pas là...

## ANALYSE

---

La mesure est rétroactive au 1er février 2025 pour tous les véhicules livrés à compter de cette date selon l'arrêté du 25 février 2025 relatif à « l'évaluation des avantages en nature pour le calcul des cotisations de sécurité sociale des salariés affiliés au régime général et des salariés affiliés au régime agricole » publié au JORF n°0049 du 27 février 2025.

L'argument de la transition écologique ne tient pas une seule seconde puisque même les véhicules 100 % électriques livrés depuis le 1er février 2025 seront soumis au régime général revu à la hausse, au même titre que les véhicules thermiques, s'ils ne respectent pas le seuil de l'éco-score de l'Ademe. Être électrique ne suffit plus!

Attendez, ce n'est pas tout! La Taxe sur les véhicules de sociétés (TVS) a bien évidemment été alourdie et élargie : le malus a été alourdi, le barème de la TVS a été alourdi; l'exonération dont bénéficiaient les véhicules hybrides est supprimée et la taxe sur l'ancienneté des véhicules est remplacée par une taxe sur les émissions de polluants atmosphériques selon la catégorie Crit'Air. On ne surtaxe plus les véhicules de fonction, on les démonte pièce par pièce « façon casse auto ».

En somme, le PLFSS 2025 a encore frappé un grand coup contre la mobilité et les constructeurs automobiles français et européens à l'heure même où l'Europe fait marche arrière sur les objectifs du tout électrique en 2035! Dit autrement, l'Europe est en train d'abandonner ces objectifs pendant que nos lois de finances continuent à être pensées et appliquées comme si ces objectifs allaient être atteints... L'écologie n'est qu'un prétexte à la recherche effrénée de nouvelles recettes fiscales d'un État exsangue.

Face à l'échéance de 2035, la situation de la filière automobile européenne est d'une gravité extrême alors même qu'elle revêt un aspect géopolitique et géostratégique majeur. La filière n'était pas prête... Elle avait tiré la sonnette d'alarme depuis longtemps mais le dogmatisme écologique et politique était plus fort.

Encore une fois, les choix technologiques faits par nos politiques se sont révélés désastreux pour notre industrie alors même que l'objectif aurait pu être formulé autrement. Le choix du tout électrique a tué la filière car toutes les conditions de succès n'étaient pas et ne sont toujours pas réunies : techniques, économiques et sociales.

En urgence, l'Europe suspend donc les amendes (15 milliards d'Euros ou renonciation à produire 2,5 millions de véhicules) contre les constructeurs pour les 3 prochaines années et tente de trouver des solutions. L'échéance 2035 sera quant à elle rediscutée d'ici la fin d'année...

Face aux incertitudes, les français ont, dans leur grande majorité, renoncé à acheter des voitures neuves : que ce soit des voitures électriques trop chères (17 % de parts de marché) ou des voitures thermiques qui deviendront invendables en 2035. Pour le reste, ils ont fait le choix de l'hybride (45 % de parts de marché). L'Europe avait oublié dans sa réflexion la seule personne qui compte : le client!

## ANALYSE

---

Cette incertitude est d'autant plus importante que l'insécurité fiscale guette les consommateurs, car le prix final payé par le client sur une voiture neuve diffère souvent du prix affiché sur le bon de commande en raison de l'évolution anarchique du malus automobile d'une année sur l'autre. Est-il nécessaire de rappeler l'absurdité d'un malus automobile dont le montant peut dépasser le prix du véhicule (jusqu'à 70.000 €!) sur le seul critère des émissions de dioxyde de carbone et qui a tué un certain nombre de modèles de constructeurs français?

Ce n'est pas fini!!!

En 2025, comme en 2024, le malus masse s'applique pour les véhicules nouvellement immatriculés qui pèsent plus de 1,6 tonne (1 600 kg), contre 1,8 tonne (1 800 kg) en 2023. La loi de finances pour 2025 prévoit qu'à partir de 2026 il s'appliquera dès 1,5 tonne (1 500 kg). Depuis le 1er janvier 2025, les véhicules hybrides électriques rechargeables avec une autonomie en mode tout électrique en ville supérieure à 50 km ne sont plus exonérés du malus masse.

*« Nous ne produisons pas assez de richesse. Notre secteur productif est atrophié de charges et d'impôts. Nous devons travailler, investir et innover plus. L'assommoir fiscal creuse les déficits; c'est l'activité qui peut nous en sortir! »* analyse Fabrice Le Saché, Vice-Président du MEDEF.

Doit-on comprendre qu'en plus de s'attaquer à la mobilité, la politique fiscale sur les véhicules s'attaque également à la politique familiale? Doit-on comprendre qu'il faut que le taux de natalité, déjà bas, doive encore baisser pour des raisons écologiques car il sera bientôt impossible pour une famille nombreuse de s'acheter un véhicule?

Cette insécurité fiscale à tous crins n'incite pas les consommateurs français et les entreprises à acheter de véhicules neufs et les pousse à se tourner vers les 300 millions de véhicules (d'occasion) actuellement en circulation en Europe.

*« L'automobile est loin d'avoir dit son dernier mot. Mais c'est le client qui en décide. Le meilleur moteur, c'est la confiance. Elle ne se décrète pas, elle se mérite »*, précise Xavier Horent, délégué général de Mobilians.

De tout cela, personne ne ressort gagnant, pas même la transition écologique, première victime de ce matraquage fiscal sans équivalent! Cette augmentation exponentielle de la fiscalité sur la mobilité en général (automobile, ferré, avion) et l'insécurité fiscale qui lui est associée menacent l'idée même de la mobilité.

La mobilité est un droit! La liberté de se déplacer est essentielle, que ce soit pour accéder à l'emploi, à l'éducation, aux soins, ou simplement pour vivre pleinement sa citoyenneté. Dans nos sociétés modernes, la mobilité conditionne l'égalité des chances et la participation à la vie économique et sociale. La mobilité est un des facteurs clefs de la cohésion sociale.

À force de matraquage fiscal et de restrictions absurdes, nous sommes en train de transformer un besoin fondamental en un privilège, réservé à ceux qui ont les moyens de payer la facture écologique ou de s'offrir un appartement à 10 minutes du bureau.

## ANALYSE

---

Les travailleurs, les PME, les artisans, les commerciaux qui écument les routes n'ont pas d'autre choix, sans parler des banlieusards et des provinciaux pour lesquels aucune solution n'existe ! Ce n'est pas une transition écologique, c'est un démontage en règle de l'économie. À force de taxer, interdire, culpabiliser, on ne réduit pas la pollution, on réduit la capacité des citoyens à travailler et à vivre décemment. Est-il nécessaire de rappeler l'origine du mouvement des Gilets Jaunes ?

La voiture, ce n'est pas un caprice. C'est un outil de travail, une nécessité, un maillon essentiel de la liberté de chacun. On veut moins de pollution ? Très bien, alors que l'on propose de vraies alternatives, pas de punition fiscale ni de leçon de morale. Parce que pour l'instant, on ne favorise en rien la mobilité durable, on organise purement et simplement la pénurie, on encadre l'immobilisme et on génère un peu plus de galère.

A l'instar du seuil abaissé de TVA pour les micro-entrepreneurs, il est urgent que le gouvernement instaure un moratoire sur ce texte qui n'est rien d'autre qu'un hold-up fiscal, au surplus, totalement contre-productif pour l'ensemble de la filière industrielle !

*« L'effort de réarmement sonne le glas des illusions. La claque de la réalité remettra les pendules à l'heure, c'est la décadence ou le sursaut »,* analyse Xavier Horent, Délégué Général de MOBILIANS.

Il est encore temps d'agir, de se réveiller et de proposer une autre voie, la voie d'une croissance responsable dans laquelle les choix technologiques seraient faits par les industriels eux-mêmes, une croissance libérée qui permettrait de nouvelles recettes fiscales basées non sur la restriction de l'activité mais, au contraire, sur son développement.

Pour terminer, l'extrait de *« Requiem pour la bagnole »* publié début 2044 par Alphonse Carbone, dernier propriétaire d'une voiture en France, est assez évocateur :

*« J'ai fermé les yeux un instant... et quand je les ai rouverts, il n'y avait plus personne. Plus de camions sur l'autoroute, plus de fourgonnettes sur les parkings, plus de taxis, plus de livreurs, plus d'artisans. Rien. Juste un silence pesant, une ville morte, des entrepôts vides et des files d'attente devant des magasins déserts.*

*Vous avez voulu saigner la mobilité, vous avez tué l'économie. Vous avez tellement taxé, surtaxé, laminé et culpabilisé. Vous avez tant hurlé que la voiture était un fléau, que le diesel était un crime, que le travailleur motorisé était un pollueur à punir. Alors ils sont partis. Tous... Et maintenant, vous voilà seuls.*

*À pied. Sous une pluie froide, à attendre un bus qui ne viendra jamais, à scruter une route où plus personne ne roule. Plus de marchandises, plus de services, plus d'emplois.*

*Un pays transformé en no man's land administratif, où même la faillite connaît ses embouteillages. Vous vouliez un monde sans voitures ? Vous avez créé un monde sans avenir.*

## ANALYSE

---

*Alors marchez maintenant. Marchez jusqu'à l'épuisement. Marchez, mais ne demandez pas qu'on vous prenne en stop. Il n'y a plus personne au volant. »*

Sébastien VANNEROT  
Directeur Général  
MEDEF de l'Est Parisien

Sébastien TREPS  
Commissaire aux Comptes  
ENDRIX

### **A PROPOS DU MEDEF de l'Est Parisien :**

Fondé en 1927, le MEDEF de l'Est Parisien est la première organisation patronale territoriale représentative, compétente sur les départements de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne. Acteur incontournable de la vie économique de son territoire, il regroupe plus de 1.250 entreprises adhérentes employant directement plus de 375.000 salariés.